DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20220311-lmc100000023436-DE

Séance du vendredi 11 mars 2022

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 16/03/2022 Réception Préfet : 16/03/2022 Publication RAAD : 16/03/2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/03/11-7/04

OBJET : Solidarité avec l'Ukraine.

Le peuple ukrainien fait face aujourd'hui à une situation tragique.

Afin de témoigner de la solidarité de la Seine-et-Marne vis à vis de la population ukrainienne, il est proposé d'octroyer une subvention de 50 000 € qui sera prélevée sur la ligne affaires internationales.

Cette ligne a vocation à soutenir, à titre exceptionnel, des opérations n'entrant pas dans le champ des dispositifs d'aide existant.

Dans ce cadre, il est proposé d'accorder un soutien d'urgence d'un montant de 50 000 € en faveur de la population ukrainienne

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de témoigner de la solidarité de la Seine-et-Marne vis-à-vis des populations touchées par la guerre en Ukraine.

Article 2 : d'accorder une aide d'un montant de 50 000 € à verser auprès du Fonds d'action extérieur des collectivités locales et d'imputer cette aide sur les crédits inscrits sur l'opération « Solidarité avec l'Ukraine », action « Affaires internationales ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46):

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS - EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI qui a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU

Mme Isoline GARREAU

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA

Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE

M. Christian ROBACHE qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Sara SHORT-FERJULE

Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0):

Se sont ABSTENUS (0):

N'ont pas pris part au vote (0):

Jean-François PARIGI Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne